



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

ORGANISATION

L'assemblée Générale s'est tenue le Jeudi 30 janvier 2024 à 19h15 au restaurant « les 2 pianos », 136 rue de Lourmel à Paris (15^{ème}),

Nombre de présents : 41, plus 13 procurations,

Point sur les cotisations 2024 : 544 alumni.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Intervention en visio du Directeur Général Délégué de l'Ensta sur l'actualité de la fusion et les projets à court terme de l'école. (15 mn avec exposé et questions réponses)
- 2- Présentation de l'avancement et de l'organisation de la fusion courant 2025 avec l'association Ensta Paris Alumni (AGM-ITA)
- 3- Présentation rapide de l'association Ensta Paris Alumni par son président ou un représentant.
- 4- Rapport Moral du Président, puis vote d'approbation
- 5- Présentation des statuts d'Ensta Alumni puis vote d'approbation,
- 6- Rapport financier 2024 du trésorier puis vote d'approbation,
- 7- Budget 2025, puis vote d'approbation
- 8- Élections au CA, puis vote,
- 9- Événements et chantiers 2025 (dont les opérations de préparation à la fusion : site internet, annuaire, etc.)
- 10- Questions diverses

1. INTERVENTION EN VISIO DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE DE L'ENSTA

Eric Jaeger, directeur général délégué de l'Ensta (aussi membre de notre association) a présenté en visio lors d'une trentaine de minutes l'actualité de la fusion des deux écoles ainsi que les projets et activités à court terme de l'Ensta. Il a en particulier insisté sur les très importants travaux menés en commun par les deux écoles depuis 4 ans pour arriver à la fusion « administrative » de l'Ensta au premier janvier 2025, mais aussi sur le fait que cette fusion n'est qu'une première étape (majeure bien sûr) qui permet d'ouvrir encore de nombreux chantiers et activités pour donner à la « nouvelle » école sa dimension nominale et lui assurer un fonctionnement bien organisé sur ses deux sites. Cette suite va prendre encore de nombreux mois et même quelques années pour certains sujets.

Il a aussi présenté les divers cursus et diplômes d'ingénieurs qui seront délivrés à partir des 2029 par l'Ensta ; recrutement au concours 2026 plus 3 ans de scolarité pour l'ingénieur « généraliste » et sortie en 2030 de la première promotion « défense » FIDS (formation ingénieur défense et sécurité) à cause de l'année préalable de formation d'officier des IETA. Enfin il y a répondu à quelques questions pour préciser certains points abordés.

Vous trouverez en annexe 1 le verbatim de son intervention.

2. PRESENTATION RAPIDE DE L'ASSOCIATION ENSTA PARIS ALUMNI PAR UN REPRESENTANT

Patrick Ropert, membre du conseil d'administration de l'association AGM-ITA (Alumni de l'Ensta « Palaiseau »), et un des deux chargés de mission « fusion » de cette association, est venu participer au début de notre AGO à l'invitation de notre président dans le cadre des échanges entre les deux associations. A cette occasion et après avoir brièvement resitué l'avancement de la fusion des deux associations, notre président lui a donné la parole pour présenter son association. Il a donc effectué sa présentation rapide d'AGM-ITA et des travaux communs de fusion en début d'AGO compte tenu de son emploi du temps.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président, Pierre FAUCOUP présente son rapport moral en deux parties séparées.

- Celle concernant la « fusion » des deux associations d'Alumni,
- Puis, celle concernant les événements notables de l'année 2023.

Pour la première partie relative à la fusion des associations, il a commenté les planches ci-dessous qui indiquaient d'abord le programme mis au point en commun début 2024 puis ensuite celui de la poursuite et de la conclusion de cette fusion qui sera en pratique une dissolution de notre association et un transfert de ses actifs, de sa salarié et de ses données et activités à l'association AGM-ITA reconnue d'utilité publique dont les statuts évoluent pour nous « accueillir » au sein de Ensta Alumni.

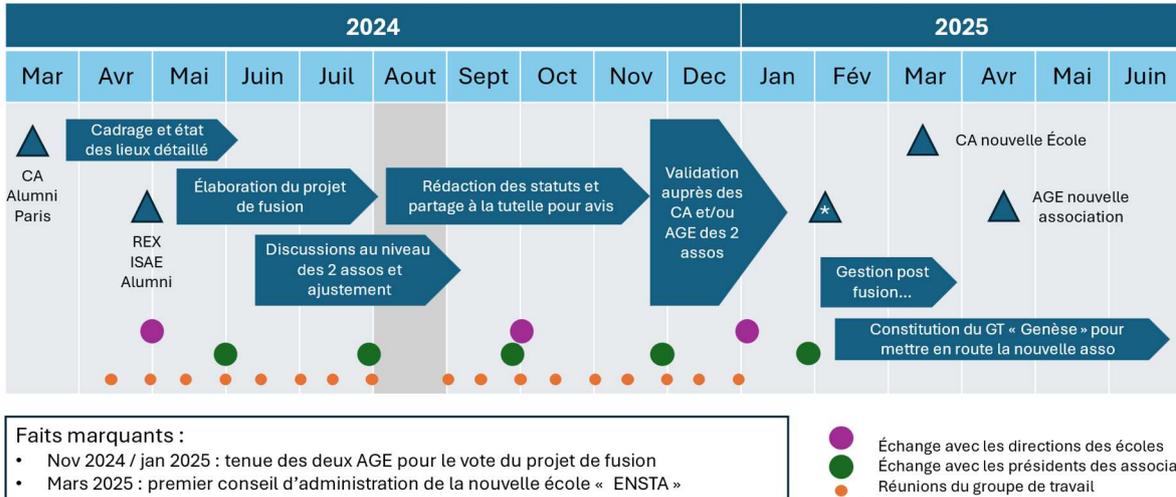
Il a rappelé qu'une étape significative de ses travaux de fusion conduits par 4 chargés de mission désignés par les CA (2 par association - Julien Galmiche et Hicham Kasraoui pour Ensta Bretagne Alumni) a été le 28 octobre 2024 la tenue de conseils d'administration simultanés au siège de l'IESF à Paris (et en visio) pour valider en commun les modifications prévues au statuts d'AGM-ITA pour qu'elle devienne Ensta Alumni et accueille les diplômés de l'ENSIETA et de l'Ensta Bretagne.

La poursuite de la fusion transfert passe surtout maintenant par l'approbation de ces modifications de statuts par une AG extraordinaire de AGM-ITA selon leurs statuts puis par l'approbation par le ministère de l'Intérieur après avis du conseil d'état compte tenu de son caractère d'association reconnue d'utilité publique. Ces démarches prendront quelques mois et en conséquence les deux associations vont lancer leur fonctionnement nominal pour 2025, à savoir en particulier pour notre association la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier avec le vote d'un budget 2025.

DRAFT



Calendrier prévisionnel des travaux de fusion des associations des alumni « ENSTA »

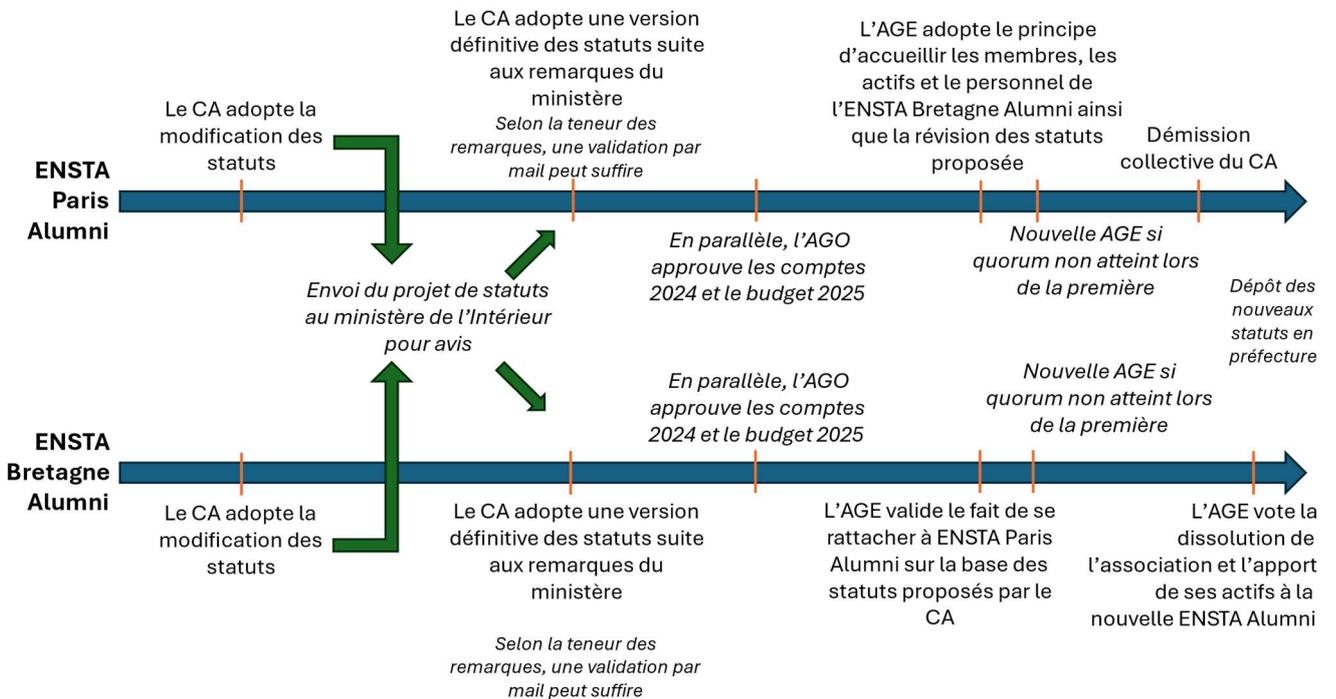


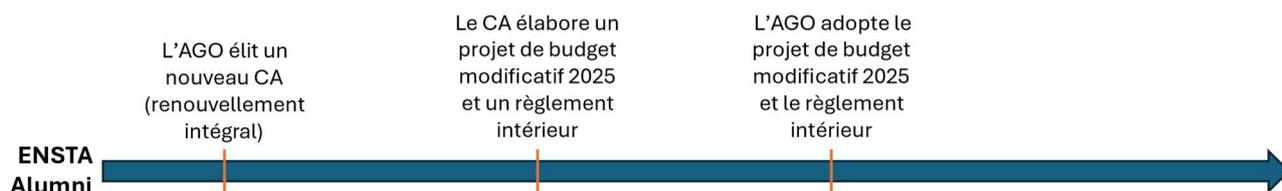
09/07/2024

Accompagnement de la fusion des écoles ENSTA Bretagne et ENSTA Paris

1

Planches sur la réalisation de la « fusion » des associations





Dans la deuxième partie de son rapport moral, le président rappelle les événements principaux de 2024 et présente les soutiens attribués aux projets des élèves et des alumni – voir planches ci-dessous :

PALMARES et GALA ENSTA Bretagne	BREST	13 avril 2024	
WER des promos 2001, 2003 et 2004	BREST	31 mai/1 ^{er} juin	113 participants (hors présence élèves)
WER de la promo 1994	BREST	11 octobre	30 participants
Forum : Soirée avant –Première	BREST	18 novembre	36 participants + 50 élèves
Forum Demain'génieur	BREST	19 novembre	45 entreprises présentes 120 représentants
Rencontre ALUMNI / Étudiants	BREST	3 octobre	51 étudiants + 10 alumni
Afterwork	NANTES	7 mai	5 participants
Afterwork	AIX-EN-PROVENCE	18 juillet	20 participants
Afterwork	TOULON	12 septembre	25 participants

Projet	Bénéficiaires	Allocation versée
Gala 2024	Equipe Gala du BDE	700,00 €
4L Trophy 2024	Rachel Seguy et Thibaud Poisson (promo 2023)	600,00 €
Vestes étudiants ROB	14 Etudiants ROB promo 2025 (30 euros/veste)	420,00 €
Hugo SABATIER	Jeu innovant	800,00 €
Sail on Bamboo	François et Marine ROUVRAIS (promo 2022)	1 000,00 €
Projet société BALCO	Teys Cocset, élève FIPA 2025	1 000,00 €
Projet DREAM CNES	3 FIPA 2025 : projet de drone en apesanteur	800,00 €
Ti Zef Sails	Parcours en atlantique 3 ANO 2025	800,00 €
Ti Zef Sails (dons)	Parcours en atlantique 3 ANO 2025	247,00 €
Défi IETA 2024		400,00 €
Concours d'éloquence 2025	Association Eloquentia Brest	600,00 €
Soutien Aksil BENALI	Parcours international d'un élève FISE 2025	800,00 €
soutien sportif - planche à voile	Benoit Merceur, promo 2025	500,00 €
	Total	8 667,00 €
	budget 2024	9 000,00 €

Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. PRESENTATION DES STATUTS D'ENSTA ALUMNI

Une présentation dev ces futurs statuts sous forme de commentaire est effectuée par le président – voir planches ci-dessous :

- Fusion d'Ensta Paris et d'Ensta Bretagne réalisée

- En conséquence, fusion des 2 associations d'Alumni
- Fusion équilibrée (50/50) voulue par les présidents et validée par les 2 conseils d'administration en octobre 2024
- Alumni Paris (AGM-ITA) est une association reconnue d'utilité publique (1930), *importance à conserver cette qualité*
- D'où « fusion-transfert » d'Alumni Ensta Bretagne vers AGM-ITA : dissolution d'Ensta Bretagne Alumni et apport des actifs, salariée et membres à Ensta Alumni
- Travail commun en 2024 sur modification des statuts d'AMG-ITA qui deviendra « Ensta Alumni » après accueil d'Alumni Ensta Bretagne
- Toilettage des statuts pour prise en compte des meilleures pratiques de chacun
- Sommaire du projet de nouveaux statuts planche suivante validés par les 2 conseils d'administration
- Pour gérer la parité initiale, dans le nouveau CA : **9 membres** issus d'AGM-ITA et **9 membres** issus d'Alumni Ensta Bretagne pendant période transitoire de 4 ans ; même principe pour les membres du bureau

- *Puis vote d'approbation*

SOMMAIRE DU PROJET DE STATUTS

- | | |
|--|---|
| ‣ PREAMBULE | ‣ Article 14 – Création et fonctionnement des groupes |
| ‣ 1 – BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION | ‣ 3– RESSOURCES ANNUELLES – DOTATION |
| ‣ Article premier – titre, durée et siège social | ‣ Article 15 – recettes annuelles |
| ‣ Article 2 – moyens | ‣ Article 16 – dotation |
| ‣ Article 3 – membres | ‣ Article 17 – placement des capitaux |
| ‣ Article 4 – perte de la qualité de membre | ‣ Article 18 – comptabilité |
| ‣ 2 – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT | ‣ 4 – MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION |
| ‣ Article 5 – assemblée générale | ‣ Article 19 – modification des statuts |
| ‣ Article 6 – missions de l'Assemblée Générale | ‣ Article 20 – dissolution |
| ‣ Article 7 – conseil d'administration | ‣ Article 21 – liquidation des biens |
| ‣ Article 8 – missions du conseil d'administration | ‣ Article 22 – validation des délibérations de l'Assemblée Générale |
| ‣ Article 9 – fonctionnement du conseil d'administration | ‣ 5 – SURVEILLANCE ET REGLEMENT INTERIEUR |
| ‣ Article 10 – membres du conseil d'administration | ‣ Article 23 – relations avec l'administration |
| ‣ Article 11 – bureau | ‣ Article 24 – règlement intérieur |
| ‣ Article 12 – fonctions du président | ‣ Article 25 – dépôt des statuts |
| ‣ Article 13 – fonctions du trésorier | |

Le projet de statuts d'ENSTA Alumni est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. RAPPORT FINANCIER 2024 DU TRESORIER

Daniel MÉNEZ, notre trésorier, présente le rapport financier en deux parties.

3.1 Compte de résultat

Le compte de résultat est commenté par le trésorier et présenté ci-après ainsi qu'une comparaison entre budget et réalisation.

COMPTE RESULTATS ENSTA Bretagne ALUMNI 2024

CHARGES				PRODUITS			
Projet 2024	Compte	Intitulé	Réalisé 2024	Projet 2024	Compte	Intitulé	Réalisé 2024
200,00 €	60	Achat de matières consommables	38,55 €	20 000,00 €	70	Produits de prestations	29 764,00 €
				22 000,00 €	706	Prestations de service Ecole	22 000,00 €
				4 000,00 €	706	Participation AG, WER, Afterworks	7 764,00 €
6 200,00 €	61	Services extérieurs (assu, docs)	3 620,44 €		74	Subvention exploitation	0,00 €
3 000,00 €		Maintenance Site Web	2 941,80 €				
2 000,00 €		Modif Site Web	0,00 €				
600,00 €		Sous-traitances	52,39 €				
700,00 €		Assurances-documentation	626,25 €	27 800,00 €	75	Autres produits gestion courante (cotisations)	26 902,00 €
26 400,00 €	62	Autres services extérieurs	27 573,82 €	22 000,00 €	751	Cotisations membres	21 155,00 €
9 000,00 €	623	Rel. publiques (prix, sponsoring)	8 667,00 €	6 800,00 €	758	Dons et cotisations bienfaiteurs	5 747,00 €
3 000,00 €	625	Déplacem, missions et réceptions	1 145,94 €				
11 000,00 €	625	Charges AG, WER et Afterworks	15 507,55 €				
400,00 €	627	Frais bancaires	435,88 €				
2 000,00 €	628	Cotisations (IESF, P.J)	1 817,45 €				
31 200,00 €	64	Charges de personnel	30 851,49 €		76	Produits financiers	2 570,61 €
20 000,00 €	641	Rémunérations nettes	19 458,09 €	2 600,00 €	764	Revenus de valeurs mobilières de placement	2 570,61 €
11 000,00 €	645	Charges sociales	11 277,00 €				
200,00 €	6475	Médecine travail	116,40 €				
300,00 €	668	Autres charges financières	133,40 €	0,00 €			
63 300,00 €		Total charges	62 217,70 €				
		RESULTAT					
		Déficit d'exploitation	-2 981,09 €				
63 300,00 €		TOTAL CHARGES	63 300,00 €	66 300,00 €		TOTAL PRODUITS	59 236,61 €

RECETTES	Prévu 2024	Réalisé 2024	Ecart
706-Subvention ENSTA Bretagne	22000,00	22000,00	0,00
706-Redevance EDIF	5500,00	5500,00	0,00
751-Cotisations	22000,00	21155,00	-845,00
758-Dons	300,00	247,00	-53,00
76-Intérêts Livrets d'épargne	2500,00	2570,61	70,61
Participations aux événements	4000,00	7764,00	3764,00
total recettes	56300,00	59236,61	2936,61

DÉPENSES	Prévu 2024	Réalisé 2024	Ecart
60-Matières/Consomm.	200,00	38,55	-161,45
61-Maintenance site	3000,00	2941,80	-58,20
61- Modifs site	2000,00	0,00	-2000,00
61- autres sous-traitances	500,00	52,39	-447,61
61- assurances, documentation	700,00	626,25	-73,75
623-Relations publiques (sponsoring)	9000,00	8667,00	-333,00
625-Déplac.missions, réception (hors événements)	3000,00	1145,94	-1854,06
625-Charges sur Evenements	11000,00	15507,55	4507,55
627-frais bancaires	400,00	435,88	35,88
628-Cotisations IESF/Prot Juri.	2000,00	1817,45	-182,55
64-Salaires	20000,00	19458,09	-541,91
64 - Charges sociales	11000,00	11277,00	277,00
64-Médecine Travail	200,00	116,40	-83,60
688-Autres frais financiers	300,00	133,40	-166,60
total dépenses	63300,00	62217,70	-1082,30

Résultat - 7 000,00 € - 2 981,09 €

4.2 Bilan financier

Le bilan financier après répartition est présenté ci-après :
(après répartition du résultat)

ACTIF			PASSIF		
Actif immobilisé			Situation Nette		
91 800,47 €			80 181,14 €		
Total Livret CMB fin 2024	81 985,55 €		11 Fonds associatif fin 2023	80 875,91 €	
Total Librissime fin 2024	8 749,30 €		Correction sur résultat 2023	-1,00 €	
Prêts non remboursés	1 050,00 €		12 Résultat propre 2024	-693,77 €	
Partis sociales CMB	15,62 €				
ACTIF CIRCULANT			106 RESERVE FOND DE NOTORIETE		
-2 233,16 €			9 305,30 €		
Opérations sur compte chèque	-2 834,70 €		Situation fin 2023	11 592,62 €	
Solde Compte Stripe	91,84 €		Mvts fonds de notoriété en 2024	-2 470,00 €	
Solde Compte chèque	509,70 €		Intérêts Librissime 2024	182,68 €	
			Prêts accordés en 2024	0,00 €	
			487 produits 2025 perçus en 2024	80,87 €	
TOTAL			TOTAL		
89 567,31 €			89 567,31 €		

REPARTITION DU RESULTAT

Le résultat apparent de l'association est de:	-2 981,09 €
Le résultat propre au fonds de notoriété est:	-2 287,32 €
Le résultat propre au fonds associatif est:	-693,77 €
A ajouter au fonds associatif corrigé à fin 2023:	80 874,91 €

Soit, hors fonds de notoriété	
Situation nette après répartition fin 2024	80 181,14 €

Cet exercice légèrement bénéficiaire conforte le bilan à environ 89500 €.

Les comptes 2024 d'ENSTA Alumni (résultat et bilan) sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le projet de budget 2025 présenté ci-dessous est voisin du précédent, pour un montant de 59550 €, avec un déficit prévu de 5 250 € pris sur le fonds associatif. Il est prévu sur l'année 2025 complète mais devrait être exécuté seulement sur 6 à 9 mois, durée prévue avant dissolution effective de notre association et son « transfert » vers Ensta Alumni.

Ce budget est présenté ci-après ainsi qu'une comparaison entre les comptes 2024 et ce budget.

CHARGES				PRODUITS			
Réalisé 2024	Compte	Intitulé	Projet 2025	Réalisé 2024	Compte	Intitulé	Projet 2025
38,55 €	60	Achat de matières consommables	200,00 €	29 764,00 €	70	Produits de prestations	26 000,00 €
				22 000,00 €	706	Prestations de service Ecole	22 000,00 €
3 620,44 €	61	Services extérieurs (web, assu, doc)	5 100,00 €	7 764,00 €	706	Participations événements	4 000,00 €
2 941,80 €	61	Maintenance site Web	3 000,00 €		74	Subvention exploitation	0,00 €
0,00 €	61	Evolutions site Web	1 000,00 €		75	Autres produits gestion courante (cotisations)	26 800,00 €
52,39 €	61	Autres sous-traitances	400,00 €		751	Cotisations membres	21 000,00 €
625,25 €	61	Assurances-documentation	700,00 €	26 902,00 €	758	Dons et cotisations bienfaiteurs	5 800,00 €
27 573,80 €	62	Autres services extérieurs	21 900,00 €	21 155,00 €	76	Produits financiers	1 500,00 €
8 667,00 €	623	Relations publiques (notoriété...)	8 000,00 €	2 547,00 €	764	Revenus val. mob. de placement	1 500,00 €
1 145,94 €	625	Dépl, missions,réceptions	1 500,00 €				
15 507,55 €	625	Charges brutes événements	10 000,00 €				
435,88 €	627	Frais bancaires	400,00 €				
1 817,45 €	628	Cotisations (IESF, APJ)	2 000,00 €				
30 851,49 €	64	Charges de personnel	32 150,00 €	2 570,61 €			
19 458,09 €	641	Rémunérations nettes	20 500,00 €	2 570,61 €			
11 277,00 €	645	Charges sociales	11 500,00 €				
116,40 €	6475	Médecine travail	150,00 €				
133,40 €	66	Autres charges financières	200,00 €				
		Total charges	59 550,00 €				
		RESULTAT					
		Déficit d'exploitation	-5 250,00 €				
62 217,70 €		TOTAL CHARGES		59 236,61 €		TOTAL PRODUITS	54 300,00 €

RECETTES	Réalisé 2024	Projet 2025	Ecart
706-Subvention ENSTA Bretagne	22000,00	22000,00	0,00
706- Redevance EDIF	5500,00	5500,00	0,00
751-Cotisations	21155,00	21000,00	-155,00
758-Dons	247,00	300,00	53,00
76-Intérêts Livrets d'épargne	2570,61	1500,00	-1070,61
Participations aux événements	7764,00	4000,00	-3764,00
total recettes	59236,61	54300,00	-4936,61

DÉPENSES	Réalisé 2024	Projet 2025	Ecart
60-Matières/Consomm.	38,55	200,00	161,45
61- Maintenance site	2941,80	3000,00	58,20
61- Modifs site	0,00	1000,00	1000,00
61- autres sous-traitances	52,39	400,00	347,61
61- assurances, documentation	626,25	700,00	73,75
623-Relations publiques (sponsoring)	8667,00	8000,00	-667,00
625-Déplac.missions, réception (hors événements)	1145,94	1500,00	354,06
625-Charges sur Evenements	15507,55	10000,00	-5507,55
627-frais bancaires	435,88	400,00	-35,88
628-Cotisations IESF/Prot Juri.	1817,45	2000,00	182,55
64-Salaires	19458,09	20500,00	1041,91
64 - Charges sociales	11277,00	11500,00	223,00
64-Médecine Travail	116,40	150,00	33,60
688-Autres frais financiers	133,40	200,00	66,60
total dépenses	62217,70	59550	-2667,7

Résultat - 2 981,09 € -5 250 €

Le projet de budget 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de sa dernière réunion du 25 novembre, le CA a retenu qu'il n'y aurait pas d'élection lors de l'AGO du 30 janvier compte tenu de la situation particulière de 2025 avec dissolution et transfert de l'activité à Ensta Alumni en principe en fin de premier semestre.

Il a semblé adapté de ne pas changer en cours de projet « fusion » l'équipe actuelle du CA sauf démissions ou nouvelles candidatures.

La démission de Laurent Fabrice, ancien président de l'association, est annoncée. Après sa présidence et une très longue présence au CA, il a souhaité laisser sa place « aux jeunes »

Le renouvellement en 2025 du CA 2024 en tenant compte de la démission de Laurent Fabrice est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. PRESENTATION DES EVENEMENTS 2025

Les événements courants et chantiers de l'association actuellement prévus en 2025 ont été présentés dans la planche ci-dessous :

PALMARES et GALA ENSTA Bretagne	BREST	22 mars
WER des promos 2014, 2015 et 2018	BREST	23 au 25 mai
Forum : Soirée avant-première	BREST	17 novembre
Forum Demain'génieur	BREST	18 novembre
Rencontre ALUMNI / Étudiants	BREST	Date non encore posée
Afterwork	LYON	11 février
Afterwork	ESPAGNE	Date non encore posée
préparation de la fusion des 2 sites internet	Brest	
transfert des adresses mails à vie de "ensta-Bretagne.org" à "ensta.org" sur le site internet "ensta.alumni"	Brest	

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président Pierre FAUCOUP remercie à nouveau les membres présents. La séance est levée vers 20h30 et le repas convivial peut débuter.

Le 11 février 2025,

Le secrétaire général
Nicolas OGLOBLINSKY

Le Président
Pierre FAUCOUP

ANNEXE 1 - Intervention de Eric Jaeger, directeur général délégué de l'ENSTA

Bonsoir à toutes et tous,

Et puisqu'il est encore temps pour quelques heures, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2025.

Je suis Eric Jaeger, intervenant ce soir sur l'invitation de votre association – que je remercie pour cette opportunité.

J'interviens en tant que directeur général délégué par intérim de l'ENSTA, précédemment directeur adjoint puis directeur général par intérim de l'ENSTA Bretagne – cette dernière fonction ayant été assurée suite au départ impromptu de Bruno Gruselle, nommé secrétaire général du conseil général de l'armement à compter du 18 novembre dernier.

Je signale toutefois être par ailleurs membre de l'association (du moins j'espère être à jour de mes cotisations), ancien élève militaire de l'ENSIETA, diplômé en 1995. Je suis désolé de ne pas avoir pu me joindre à vous, mais il m'était difficile de me déplacer à Paris cette semaine.

Je vais me plier à la commande – je vous rassure, avec plaisir – et vous proposer un petit point d'actualité sur la fusion des ENSTA. Je serai ensuite à votre disposition pour répondre à quelques questions.

Premier point important, la fusion de l'ENSTA Bretagne et de l'ENSTA Paris est effective depuis le 1^{er} janvier 2025 (vers 00h00'01" environ). Il y avait nettement moins de suspens sur cette question depuis la publication du décret au journal officiel du 30 novembre 2024.

Depuis cette date, il n'y a donc plus d'ENSTA Bretagne. La nouvelle ENSTA est dirigée par Elisabeth Crépon, et je suis le directeur général délégué. Je ne vais pas détailler l'organigramme de l'école, mais il faut noter que nos responsabilités respectives ne sont pas définies par la géographie. Le nouvel établissement est bien une seule école, et les différents postes de direction exercent une responsabilité au niveau de l'établissement et non sur l'un des deux campus, celui de Brest ou de Paris-Saclay.

Dans les éléments visibles de l'extérieur, il faut aussi noter que le nouveau nom de domaine « ensta.fr » qui succède à « ensta-paris.fr », « ensta-bretagne.fr » et « ensta-bretagne.org ». En interne, cela correspond surtout à une fusion des systèmes d'information – et je dois le dire un travail remarquable de la DSI.

A l'occasion des vœux le 14 janvier, le nouveau logo a été révélé aux personnels. L'ensemble de l'identité graphique de l'établissement n'est pas encore totalement finalisé, mais vous voyez, je l'espère du moins, une esquisse de cette identité graphique sur le fond d'écran.

Pour les éléments les plus récents, sur la seule semaine écoulée, un conseil d'administration (dans un format de transition) s'est réuni mardi après-midi, et mercredi matin avait lieu l'inauguration du « centre interdisciplinaire mers et océan », structure pour la recherche et l'innovation portée par l'Institut Polytechnique de Paris et Ifremer, dont la création résulte directement de la fusion des ENSTA. Le barycentre des activités de ce CIMO sera situé à Brest...

Et je signale enfin le classement l'Etudiant 2025 sorti ce matin, qui continue à classer les deux anciennes ENSTA. Dans ce classement ENSTA Paris conserve sa 2^{ème} place, et ENSTA Bretagne progresse encore de la 22^{ème} à la 20^{ème} place.

J'en reviens à la création du nouvel établissement le 1^{er} janvier 2025. Ce n'est certainement pas la conclusion du chantier de la fusion. Tout ce qui avait été fait jusqu'au 31 décembre relevait de la préparation, et depuis le 1^{er} janvier nous avons entamé la transformation – des organisations, des process.

S'agissant du cœur de métier d'une école d'ingénieur, de nouvelles formations seront proposées, mais pas avant la rentrée 2026 – ceci afin de pouvoir obtenir au préalable l'accréditation des formations d'ingénieurs par la CTI. 6 titres d'ingénieur seront proposés par le nouvel établissement.

Entretemps, les formations historiques seront poursuivies. Pour être clair, cela signifie que ENSTA délivrera des diplômes d'ingénieur de l'ENSTA Paris jusqu'en 2029, et des diplômes d'ingénieur de l'ENSTA Bretagne jusqu'en 2030 (le décalage d'une année correspond à la prise en compte de l'année 0 pour les IETA).

Je le disais un peu plus tôt, le nouvel établissement délivrera 6 diplômes d'ingénieurs :

- *Le diplôme d'ingénieur de l'ENSTA, recrutant principalement sur le CCMP (concours commun mines-ponts);*
- *Deux diplômes d'ingénieurs sous statut apprenti, l'un spécialisé en mécanique, l'autre spécialisé en systèmes embarqués ;*
- *Deux diplômes d'ingénieurs de spécialisation, l'un en architecture navale, l'autre en mobilités intelligentes, correspondant à des formations en 3 semestres suivies principalement par des élèves ayant déjà obtenu un titre d'ingénieur (pour les connaisseurs, c'est le type de diplôme délivré par l'INSTN, plus connue sous le nom d'école atomique) ;*
- *Et enfin, le diplôme d'ingénieur spécialisé de défense et de sécurité, recrutant principalement sur le CMT (concours mines-télécom) – ce sera le cycle de formation suivi par les IETA, mais chaque promotion comportera également un nombre équivalent de civils. A noter que ce diplôme sera en fait co-porté par ENSTA et ISAE-SupAéro.*

Il y a souvent des questions sur ce que cela signifie pour les élèves diplômés précédemment... ou même pour les élèves qui seront diplômés avec les anciens titres jusqu'en 2028.

Je vais faire simple en prenant mon cas personnel : j'ai il y a longtemps obtenu un master d'information de l'ENSICA. Aujourd'hui, je n'ai pas d'autre choix que d'afficher sur mon profil LinkedIn que je suis diplômé de ISAE-SupAéro.